

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 05 janvier 2016 à 18 h 00

AUJOURD'HUI cinq janvier deux mille seize

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 21 décembre 2015, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, président la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Marion CANALES à Olivier BIANCHI, Valérie BERNARD à Cécile AUDET, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Pierre BRENAS, Isabelle PADOVANI à Antoine RECHAGNEUX, Sylviane TARDIEU à Jean-Christophe CERVANTES

Excusé(e)s : François BARRIÈRE

Absent(e)s : Anne FAUROT

Secrétaire : Marianne MAXIMI

Mme Nicaise JOSEPH, M. Alparslan COSKUN et M. Louis COUSTES arrivent pendant la présentation des quatre premières questions par Mme Françoise NOUHEN.

Mme Géraldine BASTIEN arrive pendant le débat qui suit cette présentation (fin de pouvoir donné à Mme Edith CANDELIER).

M. le Maire suspend la séance à 20h27 à la demande de M. Jean-Luc BLANC pendant ce même débat. M. le Maire reprend la séance à 20h30 après avoir constaté que le quorum est atteint.

M. Antoine RECHAGNEUX quitte la séance avant le vote de la question n°5 (fin du pouvoir donné par Mme Isabelle PADOVANI).

M. Alain LAFFONT quitte la séance avant le vote de la question n°6 et donne pouvoir à M. Florent NARANJO.

M. Simon POURRET quitte la séance avant le vote de la question n°6 et donne pouvoir à Mme Françoise NOUHEN.

Rapport N° 51

**SUBVENTION À L'ASSOCIATION POP'ART DANS LE CADRE D'UN
PARTENARIAT AVEC CITÉJEUNE**

Dominique BRIAT et Isabelle LAVEST en tant que membres du Conseil d'Administration de l'Association Pop'Art ne prennent pas part au vote

Dans le cadre d'actions de partenariat avec le dispositif Citéjeune, la Ville prévoit de subventionner des associations dans une mission de médiation culturelle en direction des jeunes.

A ce titre, il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer la subvention suivante.

Association POP'ART
La Coopérative de Mai
Rue Serge Gainsbourg
63100 Clermont-Ferrand.

L'objet de l'association est de faciliter l'accès de tous à la Culture et notamment aux musiques actuelles. A cet effet, elle soutient la découverte, l'émergence et le renouvellement artistique dans le champ des musiques actuelles et participe au développement culturel du territoire en favorisant la relation de proximité avec les acteurs de ce secteur et la population.

La Ville établit un partenariat annuel avec cette association qui s'engage à :

- ◆ Accorder des tarifs préférentiels aux détenteurs de la carte Citejeune,
- ◆ Intégrer le logo Citejeune sur les supports de communication et afficher visiblement la signalétique Citejeune,
- ◆ Communiquer les avantages qu'octroie la carte Citejeune à la Coopérative de Mai sur les programmes.

En contrepartie, la Ville verse à l'association POP'ART une subvention forfaitaire à titre de partenariat.

Autres financements attendus :

Etat DRAC :	110 000,00€
Conseil Régional :	80 000,00€
Conseil Départemental :	80 000,00€
Clermont-Communauté :	115 000,00€
Ville de Clermont-Ferrand :	554 189,00€

Budget Global de L'association : **2 412 236,00€**

Subvention demandée 2015 :	6 000,00€
Subvention proposée 2016:	6 000,00€

Subvention accordée en 2014 : 10 000,00€

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 22 janvier 2016

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint,

Simon POURRET